10e année

LE POINT D'OUTREMONT

au service de la communauté

Recycle this paper
Recyclez ce journal

PROXIMA PUBLICATIONS

Diffusé à Outremont et au Sanctuaire du Mont-Royal toutes les semaines

GRATUIT

15 février 2008 | 15 000 EXEMPLAIRES | ÉDITION 10.03

Voyage à New York dans la communauté hassidique :

Maire Cinq-Mars lève le voile!

CHARLES PRÉMONT

Marie Cinq-Mars soutient que rien de reprochable n'a eu lieu lors du voyage de la commission sur les relations intercommunautaires à New York en 2005. Procès-verbaux à l'appui, dont le Point a eu connaissance mais n'a pu conserver copie, la mairesse s'est affairée à démonter toute cette affaire.

Depuis deux mois, Pierre Lacerte, un résident d'Outremont, demande des explications à propos d'un voyage qu'ont fait certains élu, fonctionnaires et membres de la commission sur les relations intercommunautaires chez la communauté hassidique de New York.

« Ce qui est contraire à l'éthique, c'est que l'arrondissement se fasse payer le voyage par un groupe lobbyiste qui ne fait pas de cadeaux par altruisme, mais bien pour servir ses intérêts personnels », indique M. Lacerte. Selon ses évaluations, le coût total du voyage devrait avoisiner 9000 dollars alors que les participants n'auraient déboursé que 3000 dollars. M. Lacerte se demande qui, si ce n'est l'arrondissement, a payé pour essuyer le reste des frais.

Pour Marie Cinq-Mars, il n'y a eu aucun manquement de la part des membres du comité. « Il n'y a pas eu de cadeaux, l'arrondissement a payé pour ce service. Deux cents dollars par personne pour 24 heures de voyage, ça me semble un montant raisonnable », affirme la mairesse.

Un procès-verbal du comité indique qu'il n'y avait eu aucun dépassement de coût, les deux cents dollars dépensés couvrant toutes les dépenses. Selon les estimations faites par M. Lacerte, une bonne partie du montant excédentaire proviendrait de la dépense pour les chambres d'hôtel. Les participants ont dormi au Crowne Plaza Hotel Meadowlands, un hôtel qui, selon M. Lacerte, appartient à Michael Rosenberg. Or, les procès-verbaux nous apprennent qu'un tarif préférentiel, le même que celui qui est offert aux employés, a été appliqué pour les participants, ce qui a permis d'éviter un dépassement de coût.

La mairesse Marie Cinq-Mars n'a aucune objection à ce genre de pratique. « Il s'agit d'une visite pour mieux comprendre une communauté que nous côtoyons. Si un membre du groupe trouve un moyen pour que le comité ait un prix spécial, je ne vois pas de problème. C'est l'argent des contribuables après tout», explique-t-elle.

Dans le procès-verbal du comité daté du 16 février 2005, il est indiqué que l'initiative du voyage revient au comité et non du Jewish Orthodox Community Council (JOCC) comme le craint Pierre Lacerte. Les chèques de deux cents dollars des participants ont quand même été remis à cet organisme. En ce qui concerne l'allégation de M. Lacerte à savoir que le JOCC serait un lobby juif, Marie Cinq-Mars la remet en doute. Le Point n'a trouvé aucun lobbyiste ou client de lobbyiste qui répondait à ce nom, tant sur les registres des lobbyistes du Québec que du Canada.

Le procès-verbal du 23 mars 2005 stipule que chacun était responsable de ses dépenses. Selon les informations de la mairesse, les coûts des repas ont été peu élevés. « Ils auraient été accueillis dans un buffet le premier jour et à la mairie le deuxième », aux dires de la mairesse. Pierre Lacerte a posé toutes ces questions lors de la séance du 14 janvier. À ce moment, la mairesse lui avait suggéré de les lui faire parvenir pour qu'elles puissent y répondre. Pourquoi avoir attendu tout ce temps avant de révéler le contenu des procès-verbaux? Madame Cinq-Mars est restée vague à ce sujet, indiquant que M. Lacerte demandait des noms ce qu'elle se refusait à donner sans l'avis du greffe.

En 2005, Louis Moffatt n'était pas encore un élu d'Outremont. Il ne faisait pas partie, non plus, de la commission consultative sur les relations intercommunautaires. Pourtant, il a participé au voyage. Pourquoi faisait-il partie du voyage? Pierre Lacerte pose la question. « On voulait l'acheter d'avance, avant même qu'il ne devienne un élu quatre mois plus tard ? Les dirigeants hassidim pensent plus loin que le bout de leur nez », lance-t-il. .

Louis Moffatt nie se sentir redevable envers la communauté hassidique. « J'avais entendu parler du voyage par Mme Unterberg lors d'un événement et je lui avais indiqué que si je pouvais y participer, je serais intéressé. On m'a rappelé quelques semaines plus tard pour m'indiquer qu'une place était libre », explique M. Moffatt. Toujours selon ses dires, il ne savait toujours pas s'il allait se présenter pour le parti du maire Tremblay lorsqu'on lui a offert de partir.

Tel que mentionné plus tôt, le Point n'a pu mettre la main sur les procès-verbaux, même si tous les noms y apparaissant avaient été biffés. Elle devrait les présenter aux citoyens intéressés lors de la prochaine séance du conseil le 3 mars.